

HÉNOUVILLE

LE BULLETIN MUNICIPAL DES HABITANTS D'HÉNOUVILLE



DÉCEMBRE 2024



CONTACTS :

Tél : 02 35 32 02 07

Site : www.henouville.fr

Mel : mairie.henouville@orange.fr

Les horaires d'ouverture de la mairie au public sont :
lundi de 15H30 à 18H45
mercredi de 9H30 à 11H30
vendredi de 15H30 à 17H45

PERMANENCES

Monsieur le Maire et ses adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous.

Permanence de Monsieur Gérard LESEUL, Député de la 5^{ème} circonscription de Seine-Maritime

6 avenue Victor Hugo
76360 Barentin
permanence@gerard-leseul.fr -
Tél. 06 73 20 85 42

Permanence de Madame Pierrette CANU et Christophe Bouillon, Conseillers Départementaux
Tél. 06 11 57 76 15

Monsieur Pascal MARTIN Sénateur de la Seine-Maritime
p.martin@senat.fr

HÉNOUVILLE LA LETTRE

n°38 - Décembre 2024

Directeur de la publication :
Jean-Marie ROYER

Responsable communication :
Sylvie HUONNIC

Imprimé à 700 exemplaires
sur papier FSC

Réalisation :
Veocommunication - Sahurs

SOMMAIRE

L'EQUIPE MUNICIPALE

- P.4 Taxe Foncière 2024 : explication
- P.4 Recrutements
- P.4 Etat Civil

ACTIONS MENEES

- P.5 Travaux École Jean-Ferrat Été 2024
- P.5 Hénouville a testé son Plan Communal de Sauvegarde (P. C.S.)
- P.6 Le CLIC et la Semaine bleue
- P.6 Le devoir de mémoire
- P.7 Hénouville, le 11 Novembre 2024

JEUNESSE

- P.8 Spectacle d'école et Remise de livres
- P.8 L'école Jean Ferrat
- P.9 Conseil municipal des enfants
- P.10 Remboursement des frais de transport scolaires
- P.10 Centre aéré octobre 2024

ENVIRONNEMENT

- P.11 La vision du territoire métropolitain à horizon 2050
- P.12 Maîtrise de l'énergie
- P.13 Étude de déploiement de solutions photovoltaïques
- P.14 J'ai un chien, je m'en occupe, je ramasse

ASSOCIATIONS

- P.14 En deux temps trois mouvements !
- P.14 Assistantes maternelles
- P.15 Les anciennes voitures des blanches falaises en exposition au salon auto moto retro de Rouen
- P.15 Au fil du temps ...
- P.16 Association de défense de l'environnement et de la qualité de la vie à Hénouville
- P.17 Musique en boucle
- P.17 Association gymnastique et danse d'Hénouville
- P.18 Apeche
- P.18 Tennis club Hénouville : une nouvelle page s'écrit !
- P.19 Le relais des arts : une activité riche
- P.20 14 juillet à Hénouville
- P.20 Sans toit, mais pas sans moi
- P.21 La fête saint michel 2024
- P.22 Petit retour sur la dynamique estivale du club de voile le YC Rouen 76 !
- P.23 Portrait d'un jeune marin passionné : de l'optimist à la médaille d'or en ILCA6
- P.24 Hénouville rando – séjour à Beg Porz (Finistère)
- P.25 Montigny-La Vaupaliere running club
- P.26 Glane au fil des saisons
- P.27 Calendrier 2025 des manifestations



L'ÉDITO DU MAIRE



**Chères Hérouvillaises,
Chers Hérouvillais,**

Pour débiter l'année 2025, je souhaite regarder l'avenir avec optimisme. Bien sûr, il ne s'agit pas d'un optimisme béat et déconnecté de la réalité, qui nous confronte à un contexte social, écologique, économique et international difficile. Mais depuis mon enfance (années 1970) j'entends autour de moi que notre pays et le monde sont en crise. C'est donc dans un contexte d'inflation et de fortes incertitudes, que nous préparons au sein du conseil municipal le budget 2025. Vous le savez, les décisions pour construire un budget se prennent en fonction de la situation économique globale et de nos projets. Il est donc plus que jamais nécessaire d'être vigilant sur nos dépenses et nos investissements car les accompagnements par des subventions des services de l'Etat ne seront peut-être pas à la hauteur de nos attentes en comparaison des années précédentes.

Pour autant, soyez rassurés, notre commune bénéficie d'une bonne santé financière, ce qui nous a permis une nouvelle fois de ne pas augmenter la part communale de la taxe foncière (cf page 4). Nous portons une grande attention à une gestion responsable ainsi que dans le choix de nos investissements tournés avant tout vers l'intérêt général. C'est dans ce contexte que des études sont actuellement réalisées afin d'investir dans des énergies « vertes » : géothermie, (cf page 12) panneaux photovoltaïques (cf page 13). Espérons que notre saine gestion rendra possible des projets destinés à améliorer votre cadre de vie. Nous avons par exemple le projet de créer un cabinet médical. Ainsi, nous en étudions la faisabilité et reviendrons vers vous au fur et à mesure de l'avancée de ce dossier. Par ailleurs, au sein de la Métropole mais aussi avec les services de l'Etat, nous sommes engagés depuis plusieurs mois et pour plusieurs années sur les lourds et complexes dossiers de la révision du PLUi et de l'écriture du PPRI Seine. Beaucoup d'échanges avec d'âpres débats dans d'interminables réunions (cf page 11).

Merci à la Métropole de nous accompagner dans la création d'aménagements visant d'une part à améliorer la sécurité des piétons par la création de sentes piétonnes sécurisées et d'autre part à favoriser les mobilités douces par la création d'une piste cyclable entre l'Orme et le village.

Mettons à l'honneur la réalité du quotidien et qui n'est pas assez mise en avant dans notre pays : le dynamisme, la générosité et les initiatives des bénévoles notamment de la bibliothèque et du tissu associatif local, l'énergie et la créativité des entrepreneurs, des commerçants et des artisans, le talent des enseignants, la disponibilité et le professionnalisme de nos agents municipaux tout comme la mobilisation et la présence sur le terrain des élus et des membres du CCAS.

À Hérouville, je rencontre chaque jour des personnes de tous les âges dont les idées, les initiatives, le savoir-faire, le sens de l'innovation, la gentillesse et l'humour sont pour moi des sources d'inspiration, de motivation et qui me rappellent quotidiennement le sens de mon engagement de maire : être là avec eux, avec vous, pour eux, pour vous, afin d'améliorer encore notre si beau village. Du fond du cœur, je les remercie et je vous souhaite au nom de l'équipe municipale une très, très, belle année 2025.

*Très chaleureusement,
Jean-Marie Royer*

TAXE FONCIÈRE 2024 : EXPLICATION

Nous avons tous constaté entre 2023 et 2024 une forte augmentation de la Taxe Foncière.

Pourquoi ?

La Taxe foncière (bâtie ou non bâtie) est une taxe qui concerne seulement les propriétaires. Son montant est calculé en multipliant la base imposable du bien (sa valeur locative cadastrale) par les taux d'imposition applicables.

La base dépend de la qualité de l'habitat, de son emplacement, de sa surface mais aussi de l'inflation ... Elle est calculée par l'Etat avec les mêmes règles pour chaque commune.

Le taux est un choix de chaque commune. Il est voté une fois par an au moment du vote du budget.

En 2023 et 2024 l'inflation était élevée. De ce fait, au niveau national **la hausse, automatique, a été de 3,9% en 2023 et avoisine les 4 % en 2024**. La base a donc augmenté en suivant la hausse des prix ; ce qui explique l'augmentation de la taxe. En effet à Hénouville, le Conseil Municipal a fait le choix de ne pas augmenter le taux, malgré l'augmentation des prix et notamment ceux de l'énergie : décision rendue possible par une gestion rigoureuse des finances de la commune.

RECRUTEMENTS

L'équipe technique de la commune se renouvelle. Après le départ de M. Olivier LERAMEY et la fin de contrat de M. Bastien GALLINA, la commune a recruté deux nouveaux agents :

- Le 1er juin dernier, M. Jamel KHALID a rejoint la commune dans le cadre d'une mutation. Il a repris le poste vacant de M. LERAMEY. Doté d'une solide expérience professionnelle de 12 années dans la Fonction Publique Territoriale, il apporte, outre son expertise, un nouveau regard sur l'organisation du travail à réaliser.

- Il a été rejoint dans le cadre d'un contrat de travail saisonnier, par M. Hleb BOLDYRAU – jeune Biélorusse réfugié avec sa compagne au sein de leur famille hénouvillaise (cf HÉNOUVILLE MAG de décembre 2023).

Tous les deux travaillent sous le pilotage de M. Laurent PEROUELLE. Nous leur souhaitons à tous les deux la bienvenue et une excellente intégration.



M. Jamel KHALID



M. Hleb BOLDYRAU

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

ARNOUX Johanna Rebecca
21/06/2024

DELIENS Florence Elisabeth Maria
09/07/2024

HÉBERT Daniel Pierre
29/07/2024

LASSIRE Eliane Bernadette Yolande
05/09/2024

NOCES DE DIAMANT

LAILLIER Claudine et Gérard
03/08/2024

NAISSANCES

LOGER Romy Émilienne Colette
09/06/2024

VALLON Lucie Marie Véronique
11/06/2024

ACOSTA Iago Michel Jean-Claude
14/07/2024

LENORMAND Margaux Solange
16/07/2024

HÉLAIN Louise Thérèse Annick
11/08/2024

BOUROUKOU Noah
25/08/2024

LEMARIE Augustin Laurent Alain
12/10/2024

AGUADO Alice Lina Madeleine
31/10/2024

MARIAGES

SLACK Stevens James William
VANNIER Maève Monique Andrée,
Michèle 07/09/2024

MONTÉGU Ludovic Jérôme Jean-Claude
ZOUNO Zoua Mireille
14/09/2024

RÉVÉRAND Jean-Louis Gérard Paul
COUTARD Laurence Hélène Agnès
14/09/2024

DELABARRE Brice Ambroise Bernard
PORET Aline Gaël Stéphanie
21/09/2024

PACS

VIAL Thomas André Georges
NICOLAS Bénédicte Marie Michèle
12/09/2024

TRAVAUX ÉCOLE JEAN-FERRAT ÉTÉ 2024

Cet été nous avons poursuivi les travaux d'entretien et l'équipement dans notre école Jean-Ferrat.

Deux classes de l'étage (celles de Mmes Desportes et Lelièvre) ont été repeintes (murs et plafonds) en bleu et blanc et les caches-moineaux du pignon sud (maternelle) ont été lasurés en partie.

Les barillets des portes intérieures et extérieures ainsi que la centrale et le lecteur de badge de l'alarme ont été remplacés.



Notre équipe technique a aussi rafraîchi les murs des couloirs de

l'étage, posé des baguettes afin d'éviter d'abîmer les murs repeints lors de l'accrochage de documents, installé des étagères et mis une protection en bois sur les murs du couloir menant aux sanitaires. La cour s'est aussi refait une beauté, de l'herbe a été semée et le grillage a été réparé.

Nous avons équipé une 5ème classe de matériel informatique : vidéoprojecteur, ordinateur et visualiseuse.

Du fait de l'augmentation de l'effectif en élémentaire, du nouveau mobilier scolaire mais aussi pour la cantine a été installé.

Enfin, une structure ludique composée



d'une petite cabane, d'un toboggan, d'un mur d'escalade est venue agrémenter la cour des maternelles pour le plus grand bonheur des plus petits.

Delphine LOHNHERR

Adjointe aux Affaires Scolaires

HÉNOUVILLE A TESTÉ SON PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (P.C.S.)



Le mardi 15 octobre, en matinée, sous la direction de la Préfecture s'est tenu un exercice portant sur un incident industriel au sein de la société LAT NITROGEN à Grand Quevilly, ce qui a amené le maire à l'activation du « Plan communal de sauvegarde » ... dénommé P.C.S.

Jean-Marie ROYER, Maire d'Hérouville rappelle que : (...) le Plan communal de sauvegarde est un outil opérationnel à la disposition du maire pour l'exercice de son pouvoir de police si une crise majeure survient ; qu'elle soit industrielle (déclenchement du Plan Particulier d'Intervention de la zone de Rouen auquel est soumis Hérouville), accidentelle (Ex. Transport de Matières Dangereuses, etc.) ou naturelle (tempête, inondation, etc.) (...)

Le P.C.S. est donc un outil à la disposition du maire, il participe à la protection des populations en organisant les

obligations de sauvegarde du maire vis-à-vis de ses administrés. Les différents services de secours exercent leurs activités sous la responsabilité du Directeur des opérations de secours « D.O.S. » (maire ou préfet).

Le P.C.S. permet à chaque maire de se préparer préalablement en se formant et en se dotant d'un mode d'organisation partagé et connu dont :

1. L'analyse du risque : connaître les aléas, identifier les secteurs et les enjeux menacés (établissements sensibles, infrastructures : réseau d'eau potable, pont, route...)

2. Les actions d'information préventive des populations permettant aux citoyens d'adopter le bon comportement en cas d'événement, en s'appuyant notamment sur les documents existants tel le Document d'information communale sur les risques majeurs (DICRIM) qui a été distribué dans tous les foyers de la commune, précise Jean-Marie ROYER.

3. L'organisation de l'alerte (réception, traitement, diffusion) et de l'information des populations, actes réflexes indispensables dans la phase d'urgence d'un événement de sécurité civile.

4. La protection des populations (hébergement collectif, etc.).

Ainsi, ce lundi 15 octobre, l'exercice qui portait sur un accident technolo-

gique était réalisé en concomitance entre l'activation du PCS et celle du PPMS ou « Plan Particulier de Mise en Sécurité », lequel, lui, est un dispositif réglementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne face à un risque majeur ; adapté à la situation précise de chaque école et de chaque établissement scolaire, il doit permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale.

Monsieur le Maire d'Hérouville rappelle à la population la nécessité de bien conserver à « portée de main » le Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs » qui a été distribué dans chaque foyer... Pour chaque danger répertorié ce document informe la population sur les attitudes et comportements à observer en cas d'alerte.

Rappels : l'alerte à la population peut notamment être donnée via l'application illiwap à laquelle Hérouville est abonnée et dont le téléchargement est gratuit ...

Des exemplaires de ce DICRIM sont à votre disposition en mairie...

« Tester nos plans de secours permet à chacun de devenir résilient... »

LE CLIC ET LA SEMAINE BLEUE

Au fil des années, le club « Au Fil du Temps » et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) collaborent, ainsi que nombre de communes avec le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination pour les personnes âgées et leurs aidants) Seine Austreberthe à la mise sur pied d'une semaine en faveur des personnes âgées et des retraités. Il s'agit de mettre en lumière leur place dans la société.

Créée en 1951 par arrêté du Ministère de la Santé publique et de la population, elle avait été baptisée « Journée des vieillards ». La sémantique connut une évolution. Après les vieillards, ce fut « La semaine nationale des retraités et des personnes âgées et de leurs

associations ». Puis en 1990, ce fut « La Semaine bleue » dont la thématique est différente chaque année.

En 2024, année où la France accueillait les jeux olympiques, le thème était « **Bouger pour entretenir la flamme** ». J'ai eu l'idée de proposer un parcours « flamme bleue » avec un passage de relais dans chacune des communes partenaires. Cette flamme symbolique a été réalisée par les résidents du centre hospitalier de l'Austreberthe.

Chaque passage de relais a permis de valoriser le patrimoine local. Ainsi la flamme bleue a été allumée lors de l'ouverture de la semaine bleue au Centre d'Art Contemporain de St

Pierre de Varengeville. Elle a terminé son parcours à la base de loisirs d'HE-NOUVILLE, dans le cadre idyllique des bords de Seine.

Cette thématique originale a connu les honneurs du jury national, lequel, conquis, a attribué le 1er prix du Concours. Un chèque de 4000 euros a été remis à M MALHOITRE, Président du CLIC, accompagné de Mmes Laura LEPERT, Chloé GIBIER et Laurène MOINARDEAU, au siège de la DGSC (Direction Générale et de la Cohésion Sociale) à PARIS le 27 septembre dernier.

Gérard LAILLIER
Vice-Président du CCAS

LE DEVOIR DE MÉMOIRE

Pour l'année 2024, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a proposé à nos amis retraités une sortie-repas en lieu et place du traditionnel repas qui ponctuait la semaine bleue.

C'est ainsi que le 4 octobre, à 7h30, 103 touristes, bon pied, bon œil sont partis vers le Calvados dans le cadre de la commémoration du 80ème anniversaire du débarquement et de la bataille de Normandie.



Dans un monde qui marche sur la tête, où les conflits sont à nos portes, ce 80ème anniversaire a permis d'honorer la mémoire de ces événements et de ces hommes venus du monde entier pour notre LIBERTE.

Première étape : le Mémorial de CAEN, construit sur un ancien bunker qui servait de poste de commandement. Sur un de ses murs est gravée la phrase suivante : « La douleur m'a brisée, la fraternité m'a relevée, de ma blessure a jailli un fleuve de LIBERTE ».

Ce musée retrace l'histoire de la seconde guerre mondiale et de la bataille de Normandie, grâce notamment aux audiophones (visite un peu courte, tant il y a à découvrir ...). Un bon repas nous attendait au restaurant du Mémorial, après un petit mot de M. le Maire accompagné de Mme HUONNIC, Mrs THOMAS et MASO, élus.

Puis départ pour ARROMANCHES et son cinéma circulaire à 360°, véritable immersion dans l'histoire.

Enfin l'ultime étape nous a conduits au



cimetière Américain de COLLEVILLE/MER, chemin de mémoire, un lieu chargé d'émotion qui rassemble les sépultures de 9388 soldats.

Ces milliers de croix blanches parfaitement alignées au sein de la verdure dégagent une impression de solennité et de respect.

Tous et toutes sont revenus enchantés. Une expérience à renouveler ...

Je vous invite à méditer cette citation du Maréchal FOCH : « *Parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir* ».

Gérard LAILLIER
Vice-Président du CCAS



HÉNOUVILLE, LE 11 NOVEMBRE 2024

Comme dans chaque ville, chaque village de France, ce lundi 11 novembre, beaucoup d'Hénouvillais se sont retrouvés au monument aux morts de la commune pour célébrer le 106^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918 rendant ainsi hommage aux soldats tombés pour la France durant le conflit de la 1^{ère} guerre mondiale (1914 / 1918) mais aussi depuis 2012 aux femmes et hommes qu'ils soient civils ou militaires décédés dans l'année en opérations extérieures.

Une foule très nombreuse était présente : élus municipaux, anciens

maires, élus du conseil municipal des enfants, associations, anciens combattants, professeurs du groupe scolaire accompagnés d'enfants, Hénouvillaises et Hénouvillais, ... mais aussi nos fidèles porte-drapeaux et les sapeurs-pompiers de Saint Martin de Boscherville.

L'appel des enfants d'Hénouville « morts pour la France » a été effectué à « trois voix » : Monsieur le maire, le doyen du conseil municipal (M. Gérard LAILLIER) et le jeune maire du conseil municipal des enfants (Mathis Corroy).

A chaque nom énuméré, ce dernier a rappelé l'âge du défunt soldat ... et le saviez-vous ? ... **le plus jeune était âgé de 17 ans !** ... la grande majorité d'une vingtaine d'années !

Le dépôt des gerbes, la sonnerie aux morts et la minute de silence donnaient le temps du recueillement, avant que



soit chanté par tous l'hymne national. Le message du ministre des Armées a été lu par le maire. Il résumait notre dette envers les morts pour la France à trois devoirs : gratitude, lucidité et espérance.

Tout le monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié digne d'un buffet offert par la municipalité.



SPECTACLE D'ÉCOLE ET REMISE DE LIVRES

Le samedi 15 juin, les enfants du groupe scolaire Jean Ferrat accompagnés de l'équipe pédagogique nous ont offert un très joli spectacle sur le thème des jeux olympiques dans la salle Thomas Pesquet.

A la fin du spectacle, la municipalité en a profité pour remettre aux 13 élèves de CM2, qui sont maintenant en classe de 6ème, une encyclopédie de chez Gallimard jeunesse, en souvenir de leurs années de primaire passées à Hénouville. Ils ont également reçu un livre de l'éducation nationale.

Il s'agit de : ANQUETIL Estéban, AUBRÉE Arthur, BARCO Céliana, BEAUGRARD Sacha, CARPENTIER LOGÉ Yannis, DELAUNÉ Mathys, DROUIN Noam, FRÉRET Gabrielle, GOSSELIN Alice, LEBORGNE Romane, MAGOT Lucas, PEUNG Matys, PRAWITZ Lylou.

Nous leur adressons tous nos vœux de réussite pour leur rentrée au collège.

Delphine LOHNHERR Adjointe aux Affaires Scolaires



L'ÉCOLE JEAN FERRAT

Les effectifs de l'École Jean Ferrat pour cette année 2024-2025 sont stables avec 152 élèves. Seule la répartition est différente avec 20 maternelles de moins et 20 élémentaires de plus par rapport à la rentrée précédente.

La 6^{ème} classe ouverte en 2021-2022 est maintenue.

L'équipe enseignante de l'école est composée cette année, en maternelle, de Madame Marjorie Fiévé – Baudouin (directrice), de Madame Céline Laville et de Monsieur Christophe Simon. Madame Dupret complète Madame Laville le jeudi et c'est Madame Ponsot qui complète Madame Fiévé le mardi lors de son jour de décharge.

Trois ATSEM accompagnent l'équipe des adultes qui entourent les maternelles, il s'agit de Mesdames Sophie Loger, Coralie Boulard et Rose Danet.

A l'école primaire, nous retrouvons Mesdames Stéphanie Lelièvre, Anne Desportes-Maillard ainsi que Madame Lainé dont le lundi est complété par Madame Ponsot.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles enseignantes.

Afin d'équilibrer au mieux les effectifs dans les différentes classes et de respecter les recommandations de l'Éducation nationale concernant l'effectif maximum de 24 enfants en classes de Gs, CP et CE1, le corps enseignant a panaché les niveaux de la façon suivante :

Trois classes à la maternelle :

PS / MS : 28 élèves pour M. Simon (12PS – 16 MS)

GS / CE1 : 22 élèves pour Mme Laville et Mme Dupret (le jeudi) (11 GS - 11 CE1)

Gs / CP : 23 élèves pour Mme Fiévé et Mme Ponsot (le mardi) (6 GS - 17 CP)

Trois classes au primaire :

CP / CE1 : 23 élèves pour Mme Lelièvre (15 CP – 8 CE1)

CE2 / CM1 : 27 élèves pour Mme Desportes-Maillard (13 CE2 – 14 CM1)

CM1 / CM2 : 29 élèves pour Mme Lainé et Mme Ponsot (le lundi) (5 CM1 et 24 CM2)

Nous leur souhaitons une très bonne année scolaire.

Delphine Lohnherr Adjointe aux affaires scolaires



Maternelle = 45 élèves			Primaire = 107 élèves				
PS Petite section	MS Moyenne section	GS Grande section	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
13	15	17	32	19	13	19	24

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Le 1^{er} octobre 2024, des élections de nouveaux membres du CME ont été organisées en classe de CE2 de Mme Desportes. Deux nouveaux élus rejoignent ainsi le CME, il s'agit de Raphaël Dubois et de Martin Silvert.

Lors de la 28^{ème} séance du CME du 8 novembre, les membres du CME et de la commission affaires scolaires se sont réunis et ont procédé à l'élection d'un adjoint. A la majorité absolue, au poste d'adjointe au Maire.

Un sac de conseiller municipal enfants contenant une écharpe, un diplôme, une carte de conseiller et un Stylo a été remis aux nouveaux arrivants et l'adjointe a reçu son écharpe.

Le conseil municipal des jeunes de cette année 2024 - 2025 est composé des 13 élus suivants :

- Maire élu pour 2 ans : Mathis CORROY (6^{ème})
- Adjointes au Maire : Lisa JIMENEZ (CM1), Gabrielle FRERET (6^{ème}) et Alice

MOERMAN (CM2)

- Conseillers municipaux : Lucie TOUCHARD (5^{ème}), Lubin DELARUE (5^{ème}), Lili-Rose HEQUET (5^{ème}), Mathys DELAUNE (6^{ème}), Valentin DECLERCO (CM2), Aélyls RUKIRAMARIGO (CM2), Romain VILLEY (CM1), Raphaël DUBOIS (CE2) et Martin SILVERT (CE2).

Delphine LOHNHERR
Adjointe aux Affaires Scolaires

C'est le nombre d'abonnés ILLIWAP à Hénouville.

1601

C'est très bien mais nous devons encore progresser pour faire de ILLIWAP un outil d'information incontournable sur les événements de la commune mais surtout aussi, un outil d'alerte en cas de nécessité : orage, crue, travaux...

Pour l'utilisateur, c'est totalement gratuit, anonyme et sans publicité.

Si vous éprouvez des difficultés, une aide peut vous être apportée, voir page 11 "le numérique et vous" du bulletin municipal n°33 (de mars 2022).



- 1 Allez sur Google Play (Android) ou Apple Store (iOS)... Entrez « Illiwap » dans la barre de recherche et chargez l'application
- 2 Une fois l'application installée, recherchez Hénouville dans la barre de recherche
- 3 Cliquer sur le bouton "suivre", le tour est joué.



REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT SCOLAIRES

La commune poursuit pour 2024/2025 son aide au transport des collégiens et lycéens.

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement par la Mairie d'Hénouville pour le remboursement des frais de transport scolaire et ne sont pas conservées au-delà de la durée nécessaire au traitement de la demande. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de celles-ci. L'imprimé disponible sur le site web de la commune doit être remis dûment complété et signé au plus tard le 31 décembre 2024.

À la Mairie d'Hénouville

194, route de la Mairie – 76840

HÉNOUVILLE

Les pièces à joindre impérativement sont les suivantes :

- **Un certificat de scolarité 2024/2025**
- **Un RIB**
- **Une attestation de paiement du titre de transport**

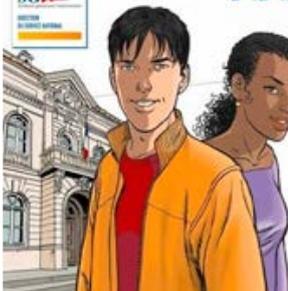


Bientôt 16 ans ? pensez au

RECENSEMENT

à la mairie du domicile





Une attestation vous sera remise

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant.

L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP..)

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

Mairie d'Hénouville : 02 35 32 02 07

Courriel : mairie.henouville@orange.fr

CENTRE AÉRÉ OCTOBRE 2024

Grâce au partenariat de notre municipalité avec l'association « Accueil des écoliers » de Saint-Martin de Boscherville, pour ces vacances de la Toussaint, 40 petits Hénouvillais et Boschervillais de 3 à 12 ans ont été accueillis à la garderie d'Hénouville du 21 au 25 Octobre par Gwendoline, Cyril, Sabrina et Coco.

La semaine, sur le thème d'halloween, a été riche en créations avec des activités manuelles sur le thème sorcières, squelettes, fantômes, comme la création de têtes de masques mexicains ainsi que des maquillages d'halloween. Les enfants ont pu se dépenser, en profitant des infrastructures sportives de notre commune, lors d'un tournoi de foot et de badminton mais aussi d'une course de momies, d'une attaque de zombies, lors d'un grand jeu de « chasse au squelette » et de l'activité de danse « just dance halloween ».

Parés de leur plus effrayant déguisement, ils ont parcouru le village jusqu'à la Mairie afin de réclamer des bonbons

à Monsieur le Maire ainsi qu'au personnel administratif et sont repartis heureux chargés de friandises.





LA VISION DU TERRITOIRE METROPOLITAIN À HORIZON 2050

Dans le cadre de la concertation liée au projet de territoire à initier à horizon 2050, la Métropole a invité les élus municipaux des 71 communes à plusieurs réunions afin de réfléchir à la stratégie à retenir.

Dans cette optique, 3 documents cadres devront être révisés :

- **Le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT)**, document stratégique définissant un développement équilibré du territoire, date en effet de 2015,
- **Le Plan local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)** traduit la vocation des sols, encadre les possibilités constructives et transcrit les règles opposables au public,
- **le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** constitue le plan d'actions de transition.

Hénoville a répondu favorablement à ces invitations et des élus (Mrs THOMAS, LAILLIER et Mme HUONNIC) depuis mars 2024 sont mobilisés et systématiquement présents à chaque session de travail ; le calendrier de la démarche prévoyant une fin de la concertation à la fin de cette année.

Les réunions ont été structurées sous forme d'ateliers de travail territorialisés permettant :

- d'approfondir la connaissance des tissus bâtis existants,
- d'analyser leur évolution en fonction de différents contextes (bâtis, paysagers... en termes d'avantages-limites-conséquences),
- 4 objectifs étant identifiés :

- * **atteindre le zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050,**
- * **atteindre le zéro émission nette de gaz à effet de serre (ZEN) à horizon 2050,**
- * **l'adaptation au changement climatique,**
- * **le maintien de la bio diversité,**

Trois scénarios prospectifs ont été élaborés, sachant qu'une majorité s'est dégagée pour tendre vers une **Métropole des Proximités**, se définissant comme un territoire qui se projette sur un mode de fonctionnement s'appuyant sur ses propres ressources, :

- Par la valorisation des spécificités agro naturelles du territoire (maraîchage, vergers, élevage, forêts ...)
- Par la reconquête de secteurs agricoles pour accroître les capacités d'autonomie alimentaire,
- Par la renaturation des sites aux abords de la Seine conduisant à la restauration d'espaces d'expansion et de libre écoulement,
- Par la diversification et l'essaimage des sites d'activité existants pour une proximité des activités et des lieux de résidence,
- Par la densification des espaces urbains existants et leur optimisation ...

tout en développant une stratégie d'alliance forte avec les territoires voisins.

Le scénario de référence ayant été retenu et la trame du futur plan d'actions stratégiques ayant été élaborée, sa rédaction constitue la prochaine étape ; la date butoir étant fixée à février 2025.

A noter que tout en mobilisant les élus, la Métropole se concerta également avec les citoyens sur ces mêmes questions stratégiques par le biais d'autres instances.

Sylvie HUONNIC

Adjointe aux Ressources Humaines, Communication et Associations.

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Dans le cadre d'un projet de rénovation des installations thermiques de chauffage de la Mairie et de la Maison des associations, les élus municipaux ont souhaité étudier la faisabilité de mise en œuvre d'une solution géothermique assistée par Pompe À Chaleur (PAC) sur sondes verticales ; l'ambition étant de décarboner toutes les installations de notre commune.

Même s'il nécessite des investissements plus importants que pour les traditionnelles utilisations d'énergies fossiles, le recours à la géothermie constitue un mode de fonctionnement économiquement très intéressant, indépendant des conditions climatiques. Selon le procédé mis en œuvre, **l'économie d'exploitation en chauffage peut en effet atteindre 60 % du coût de l'énergie primaire de référence qu'est le gaz.** Dans ce cadre, faire appel au potentiel géothermique revêt un intérêt primordial, non seulement en terme économique, mais aussi dans le respect des politiques de protection de l'environnement engagées tant au niveau de l'État qu'au niveau des collectivités territoriales : diminution des consommations d'énergies primaires fossiles et diminution de l'émission des gaz à effet de serre.

La faisabilité générale d'un projet d'exploitation par PAC géothermique sur ouvrages verticaux dépend d'un ensemble de paramètres. En plus des évidentes possibilités d'accès pour réaliser des travaux de forage, les principaux paramètres et les contraintes associées sont les suivants :

- L'absence de terrains comprenant des cavités ou fractures importantes qui empêcheraient ou rendraient difficiles (et coûteux) les travaux de forage et la cimentation des capteurs verticaux posés ;
- Une conductivité thermique acceptable des terrains au regard de la puissance appelée : par exemple, des terrains meubles et secs ne sont pas favorables.

Le bon dimensionnement des ouvrages nécessaires aux transferts d'énergies avec le milieu souterrain est primordial pour une exploitation pérenne. Pour cela, les paramètres

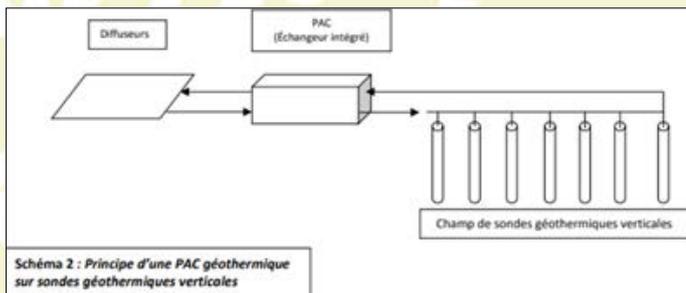
suivants doivent être pris en compte :

- Le principe fondamental de type de « circuit fermé » consiste, sans aucun prélèvement d'eau souterraine, de permettre de corrects échanges thermiques entre le terrain et les sondes, tout en interdisant (ou limitant) les interférences thermiques entre les sondes elles-mêmes.
- Les puissances extractibles dépendent de la nature des terrains, de la profondeur et du nombre de sondes ;
- Le dimensionnement doit prendre en compte l'alternance éventuelle du mode d'exploitation (chaud / froid).

EGEE dont les prestations ont été financées à 70% par l'ADEME. (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie). Le reste à charge pour la commune est de 6 000 € TTC.

Les résultats de cette étude ont précisé les caractéristiques du parc géothermique de 9 sondes :

- Durée de vie des sondes 50 ans, Pompe à Chaleur (PAC) 30 ans.
 - 89% géothermie et 11% appoint électrique
 - Coefficient de Performance de 4,2 (En ne consommant qu'un kWh d'électricité, on produit 4,2 kWh de chaleur, soit 3,2 kWh d'énergie "gratuite")
 - Le temps de retour sur investissement en prenant en compte une augmentation moyenne de 6% des énergies est de 15 ans.
 - Les émissions de Gaz à Effet Serre (GES) seront de 2,1 Tonnes de CO2 par an (52,3 Tonnes en cumul en 2050 correspondant à 466 623 km en voiture ou 11,6 fois le tour de la terre)
- Nota : Pour un chauffage au gaz en 2050, le cumul serait de 425,5 Tonnes de CO2.
(3 796 330 kms en voiture ou 1918,4 fois le tour de la terre).



Afin d'être accompagnée dans cette étude de faisabilité, l'équipe municipale a recouru à un bureau d'études



Maintenant l'objectif sera de consulter des entreprises pour réaliser la maîtrise d'œuvre pour les 9 étapes suivantes :

- Etape 1 : Conception définitive de l'installation (phase PRO) – définition des limites de prestation entre les différents lots
- Etape 2 : Rédaction des documents (CCTP et DPGF) pour la consultation des Entreprises de forage ;
- Etape 3 : Assistance technique à l'analyse des offres
- Etape 4 : Déclaration des travaux de

forage au titre du Code Minier et de la Géothermie de Minime Importance ;

- Etape 5 : Implantation du champ de sondes avec l'entreprise de forage ;
- Etape 6 : Suivi des travaux et comptes-rendus d'avancement hebdomadaires ;
- Etape 7 : Suivi et validation des mises à l'épreuve des sondes et du réseau géothermique ;
- Etape 8 : Assistance à la réception des ouvrages ;

- Etape 9 : Rédaction d'un compte-rendu de travaux à destination du Maître d'Ouvrage et de l'ADEME.

Le souhait des élus serait que la PAC sur 9 sondes géothermiques soit opérationnelle pour la fin d'année 2025.

Nota : L'étude de pertinence géothermique technico économique est consultable à votre demande à la Mairie d'Hérouville aux heures d'ouverture.

Giovanni MASO
Conseiller Municipal Délégué à l'énergie

ÉTUDE DE DÉPLOIEMENT DE SOLUTIONS PHOTOVOLTAÏQUES

L'équipe municipale a la volonté de développer sur son territoire des sources de production d'énergie renouvelable afin d'auto consommer une partie de la production, de contribuer à la transition énergétique et de réduire les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité.

Elle souhaite installer des panneaux solaires sur deux bâtiments de son patrimoine identifiés comme susceptibles d'accueillir des installations photovoltaïques :

- La salle de sport d'une surface de toiture de 500m²
- L'église d'une surface de toiture 70 m² en ardoise.

Dans ce contexte, les élus ont sollicité la mise en oeuvre du dispositif d'accompagnement proposé par Énergie Métropole pour déployer des solutions photovoltaïques sur le patrimoine communal.

C'est ainsi que le 06 Septembre SPL ALTERN a présenté les résultats de cette pré-étude pour le site de la salle polyvalente.

Le principe de l'autoconsommation est de consommer l'électricité que l'on produit soi-même avec une obligation pour la commune d'avoir un Taux d'Auto Consommation supérieur à 80% (**Tac > 80%**).

Il est évident qu'il faut du soleil pour produire de l'électricité or :

- On produit moins d'électricité en hiver alors qu'on chauffe les bâtiments.
- On produit plus d'électricité en été alors qu'on en consomme peu.

SPL ALTERN a donc présenté deux scénarios, sachant que la commune consomme pour l'ensemble de ses bâtiments 152 MWh par an :

Scénario 1 : Mettre en place une surface de 500 m² de panneaux Photovoltaïques ce qui représente une production d'électricité de 46 Mwh/an dont 28 Mwh/an serait autoconsommée. Le Tac serait alors de 60 %.

Pour ce scénario 1, il faudrait dans un rayon de 2 km trouver des sources de consommation d'électricité pour faire remonter le Tac à plus de 80 %.

Scénario 2 : Mettre en place une surface de 125 m² de panneaux Photovoltaïques ce qui représente une production d'électricité de 11 Mwh/an dont 10 Mwh/an serait autoconsommée. Le Tac serait alors de 94 %.

En conclusion :

En investissant environ 25000 € pour le scénario 2, l'auto production serait de 11 Mwh/an d'électricité sur les 152 Mwh consommés annuellement. Cela représente 2750 €/an d'économie donc un retour sur investissement de 10 ans.

Si les élus envisagent un financement propre des projets, ils espèrent également bénéficier des diverses subventions disponibles, telles que celles de la Région Normandie et de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) /DSIL (dotation de soutien à l'investissement local).



Les incitations sont aussi nombreuses pour ce type de projet :

- Incitation dans la RE 2020 (obligation d'énergies renouvelables et Incitation au déploiement du Photovoltaïque en autoconsommation sur les bâtiments existants de 1000 m² dispositif éco énergie tertiaire).

- Augmentation du prix de l'électricité
- Evolution de la filière Photovoltaïque (prix du matériel, rendement, évolution technologique, etc.).

Le conseil municipal est en cours de finalisation du choix du scénario retenu.

Giovanni MASO
Conseiller Municipal Délégué à l'énergie.



J'AI UN CHIEN, JE M'EN OCCUPE, JE RAMASSE ...

Le présent article fait suite au message illiwap en date du 15 septembre dernier. En effet, la **pollution canine** représente une des sources majeures de mécontentement des piétons. Qui n'a pas un jour pesté contre le chien qui s'est soulagé sur le trottoir, une allée piétonne, sur un espace vert, sur le pôle sportif voire devant son domicile ? ... surtout quand par mégarde vous ou votre enfant avez écrasé ces déjections !

Et bien souvent, l'animal **tenu en laisse (c'est une obligation sur le domaine public), s'est soulagé sous les yeux de son maître ! ...** Alors, qui est réellement responsable ? ... le chien ou le maître ? ...

Sachez que depuis le **11 décembre 2020**, le nouvel article R.634-2 du code pénal modifie les sanctions liées à ce type d'infraction (tout comme le dépôt d'un sac d'ordures hors emplacements autorisés, le jet d'un mégot...). Il s'agit désormais d'une contravention de 4^{ème} classe punie d'une **amende de 135€**.

De même, l'**arrêté municipal du 1er septembre 2021** rappelle que chaque personne accompagnée d'un chien se doit de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que l'animal abandonne sur l'ensemble de l'espace public (espaces verts, massifs, voies piétonnes, etc.). Cet arrêté rappelle également que **l'animal doit être tenu en laisse sur tout l'espace public**.

Il vous est aussi rappelé que même tenus en laisse les chiens ne sont pas autorisés à accéder au pôle sportif et plus particulièrement sur le terrain de football. Sachez aussi, que malheureusement les agents techniques alors qu'ils entretiennent les espaces verts avec les machines adaptées (tondeuses, débrousailluses, coupe bordures, etc.) se retrouvent très souvent souillés (vêtements, mais aussi sur la visière du casque ! etc.) par la projection de **déjections canines non ramassées !**

Qu'en pensez-vous ? ... Il s'agit là d'une réelle dégradation des conditions de travail et d'hygiène dont l'employeur est le garant.

De nouveau, personne n'a envie d'être verbalisé et personne ne souhaite verbaliser ... Aussi, dans l'esprit du **"BIEN VIVRE ENSEMBLE"**, qui nous est cher, avant toute promenade avec votre animal, merci de vous munir d'un sachet pour ramasser la probable déjection...

Nous comptons sur votre vigilance pour le respect d'autrui.



NOS ASSISTANTES MATERNELLES, PETITES POUSSÉS EN DEUX TEMPS TROIS MOUVEMENTS !



La pièce de motricité se refait une beauté pour le plus grand bonheur de tous. Ce lieu étant tant apprécié des enfants, nous avons cherché comment l'améliorer afin

qu'ils puissent s'y épanouir davantage.

Ainsi, pour la rentrée, les petites poussés de la maison d'assistantes maternelles ont eu le plaisir de retrouver une pièce de motricité rénovée et réaménagée avec de nouveaux équipements : piscine à balles, espalier, dalles et bouteilles sensorielles, projecteur lumineux, colonne à bulles...

Cette pièce dédiée à la motricité (libre, accompagnée, fine...) permet également de se relaxer et se détendre.

Grimper, glisser, se balancer, sauter rebondir, franchir des obstacles, manipuler, toucher... favorisent le développement des capacités motrices, physiques et sensorielles tout en s'amusant. Le projecteur lumineux associé à la musique douce crée une atmosphère apaisante tout en favorisant un retour au calme et une détente absolue.

Nos petites poussés ont toutes les armes pour bien grandir !!!



JARDIN D'ÉVEIL

C'est dans une ambiance festive et conviviale (salle décorée, diverses animations, etc.) que le jeudi 20 juin 2024 à 19h00 à la salle des fêtes de Quevillon, parents et enfants ont été conviés à la traditionnelle



fête du printemps. Cette année le thème était « les légumes et le potager ».



Atmosphère de rentrée pour les petits du jardin d'éveil. Pendant que les bébés font une sieste, les plus grands sont attentifs aux histoires racontées par les assistantes maternelles.

POUR PLUS D'INFORMATIONS,
TÉL. : 06.68.20.13.93

LES ANCIENNES VOITURES DES BLANCHES FALAISES EN EXPOSITION AU SALON AUTO MOTO RETRO DE ROUEN

Le week-end des 14 et 15 Septembre 2024 avait lieu au Parc des Expositions de ROUEN, la 22ème édition du Salon AUTO MOTO RETRO du véhicule de collection. Fidèle à son habitude depuis maintenant 14 ans, le club des Anciennes Voitures des Blanches Falaises y a participé activement.

Cet événement est un incontournable pour tous les amateurs de la région, puisque c'est l'un des plus grands rassemblements de ce genre pour le quart Nord-Ouest de la France. Ce sont donc 250 exposants, dont plus de 80 clubs de véhicules de collection, qui s'étaient donné rendez-vous dans les 6 halls ainsi que sur l'esplanade centrale du Parc des Expositions regroupant sur le week-end plus de 1000 véhicules de collection. Que l'on soit à la recherche de pièces détachées, de miniatures, de documentations, d'automobilia vintage ou bien simplement d'un voyage dans le temps, ce salon est l'événement régional à ne pas manquer.

Cette année les marques à l'honneur pour les voitures étaient ROLLS ROYCE et BENTLEY accompagnées pour les 2 roues par une très belle exposition de motos par l'association LA GAM HONDA. Pour 2024, un hall supplémentaire avait même été ajouté pour une exposition de véhicules et campements militaires à l'occasion des 80 ans du débarquement en Normandie. Les

spectateurs ne s'y sont d'ailleurs pas trompés avec une très belle fréquentation supérieure à 18000 personnes sur les 2 jours.

En accord avec ce thème, le club des AVBF a présenté sur son stand un magnifique torpédo ROLLS ROYCE 20/25HP de 1933 à côté duquel avait pris place un mannequin habillé en tenue écossaise avec bien sûr son traditionnel kilt. Pour lui tenir compagnie, à côté avait pris place une rutilante TRIUMPH Spitfire 1500 de 1976 qui paraissait bien petite par rapport à son imposante voisine. Autre époque, autre style, cette dernière avait été accessoirisée et était accompagnée de mannequins en tenue hippie.

Pour parfaire le tout, en arrière-plan du stand on trouvait de la décoration anglaise : drapeau du Royaume Uni, poster anglais, différents objets floqués avec l'Union Jack... Ainsi joliment décoré, le stand des AVBF a attiré la curiosité du public et fait déclencher de nombreux appareils photos ou smartphones.

Le stand des AVBF a même eu droit à son petit moment de gloire. En effet le groupe Norman-

dy Highlands Pipe Band, qui a parcouru les allées du salon pendant ces 2 jours au rythme de la musique écossaise, a été attiré par ce stand « so british » et a improvisé un mini concert devant celui-ci.

Encore une fois donc, ce salon a été une pleine réussite et rendez-vous est d'ores et déjà pris pour la 23ème édition en Septembre 2025.

Le club des Anciennes Voitures des Blanches Falaises est ouvert à tout passionné possédant un véhicule de collection d'au moins 30 ans d'âge. Nous organisons entre 8 et 10 sorties par an en Seine Maritime, Eure ou Calvados dans une ambiance conviviale. Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez consulter notre site www.avbf.fr ou bien contacter son président Dominique RAGOT au 06.12.46.32.30.



AU FIL DU TEMPS ...

Ce club que j'ai l'honneur de présider depuis une quinzaine d'années, soufflera ses 40 bougies en 2026. Conscient du vieillissement, le Conseil d'Administration a modifié les statuts afin de l'ouvrir à l'intergénérationnel, en s'appuyant sur le socle de nos valeurs positives : humanisme, bienveillance, tolérance, écoute, dialogue, respect ...

Le lien social s'avère, bien entendu, la composante première auprès de nos amis(es) retraités(es) : les jeudis récréatifs avec Patrice, la généalogie avec Alain et Annie, la pétanque avec Brigitte et Raymond ...), l'organisation de sorties, de voyages et manifestations festives comme le 14 juillet avec nos amis du Comité des Fêtes, l'humanitaire comme le Téléthon, toujours avec Martial et son équipe.

Ainsi 51 membres sont revenus enchan-

tés du voyage dans le Jura franco-suisse ; idem pour la soirée bowling. En décembre le casino de Dieppe nous accueillera pour un spectacle haut en couleur sur l'Arménie. Ces instants festifs ne sont-ils pas un bon remède contre la morosité ambiante ?

Ce club, c'est aussi le devoir de mémoire, la mise en valeur du patrimoine. C'est aussi la concrétisation d'un bistrot associatif : réussite collective mairie – finances du club – le rôle des bénévoles, un gérant au rôle important (détenteur du permis d'exploitation payé par le club), la licence IV (propriété du club) et bien évidemment la participation des clients. Suite à la démission, au pied levé, du gérant, M le Maire, après consultation de la préfecture, a fermé conformément

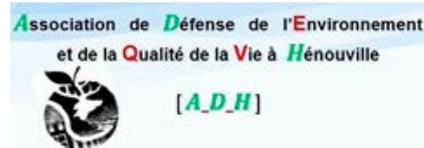
à la loi, le bistrot ; aucun autre membre du club ne détenant le permis d'exploitation.

Conscient de cette gêne et regrettant cette situation, le conseil d'administration du club n'a pas perdu de temps. Des bénévoles se sont inscrits dès le 5 novembre aux stages prévus pour l'obtention du permis d'exploitation. L'un d'entre eux l'a déjà brillamment obtenu. L'animation sera confiée à une jeune femme dynamique ayant le profil adéquat afin de promouvoir l'intergénérationnel. La réouverture du bistrot est prévue courant janvier 2025

Comme quoi, je fais mienne cette pensée d'Albert Einstein : « Seule une vie vécue pour les autres, c'est une vie qui en vaut la peine ».

Gérard LAILLIER

ASSOCIATION DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA QUALITÉ DE LA VIE À HÉNOUVILLE



Parmi la diversité variétale des légumes et plantes aromatiques cultivée en 2024 (dont blettes, thym, courge butternut, oseille, pommes de terre, artichauts, tomates, ail, oignons, tétragone, ar-roche, patates douces, physalis, rhu-barbe, choux rouges, salades, courgettes, radis roses, potimarron, fraises, cassis, choux verts, menthe, poireaux, haricots, romarin, betteraves rouges, panais, carottes, ciboulette, citrouilles, groseilles, persil, cerfeuil, pois, ...), voici un focus sur 2 variétés de légumes 'anciens' présentes dans le jardin partagé, dans le but de contribuer à leur pérennité et à la sauvegarde de la diversité génétique.



Le chou de Saint-Saëns, légume 'ancien', variété régionale normande (du Pays de Bray) [Symbole du patrimoine local et de la défense de la biodiversité] Le **chou de Saint-Saëns** (*Brassica oleracea capitata*) est issu de la domestication du chou sauvage (*Brassica oleracea silvestris*), une crucifère sauvage que l'on rencontre assez communément sur les falaises crayeuses de la côte d'Albâtre et qui exhibe d'ailleurs les mêmes couleurs.

Ce **chou cabus** géant (chou pommé lisse), très cultivé dans la région au XIX^{ème} et durant la première moitié du XX^{ème} siècle, tomba en désuétude après la Seconde Guerre mondiale (les goûts et habitudes alimentaires ont changé !). Pourtant le chou de Saint-Saëns n'est pas n'importe quel chou !

Son cycle de développement s'étale sur 14 mois : Les graines récoltées fin juillet sont semées durant la deuxième

quinzaine d'août ; les petits choux sont ensuite repiqués un mois plus tard (on les « planchonne ») ; fin mars de l'année suivante, ils sont définitivement mis en place ; en octobre, ils sont récoltés.

Très volumineux, un chou de Saint-Saëns peut atteindre jusqu'à 1.30 m de diamètre et peser 20 kg ! Ses qualités, outre sa beauté, sont sa saveur et sa longue conservation hivernale (suspensio racine en haut, tête en bas).

Le chou cultivé dans le jardin partagé, acheté en mai dernier lors du festival Graines de Jardin au Jardin des Plantes de Rouen, s'est bien développé ... sans atteindre les valeurs indiquées ci-dessus ! (la largeur du carré potager est de 1,20 m)

Le chou de Saint-Saëns est devenu, en quelques années le **symbole d'un patrimoine vivant menacé de disparition**.

En quelques décennies, il aurait disparu sans l'opiniâtreté d'un horticulteur-maraîcher qui s'est investi sans compter pour le faire connaître et reconnaître. Gérard Mallet, jardinier-maraîcher saint-saennais, qui, depuis l'âge de 14 ans l'a toujours cultivé, et depuis 1976, est le seul à en recueillir et diffuser les graines, à multiplier les plants afin de conserver cette variété locale.

Grâce à lui, le maintien de la variété en matière d'identité génétique et de pureté végétale est assuré au niveau du **Groupe d'Etude et de Contrôle des Variétés et Semences potagères anciennes** pour jardiniers amateurs édité par le Groupement national interprofessionnel des semences (GNIS).

Par ailleurs, des graines du chou de Saint-Saëns sont conservées à la station de l'**INRAE à Ploudaniel** (Finistère) et à la **Réserve mondiale de semences de Svalbard** (Norvège).

[Conserver les variétés anciennes est nécessaire car elles servent de souches, grâce auxquelles on peut améliorer les variétés existantes ou en créer des nouvelles].

Depuis 1999, le chou de Saint-Saëns est inscrit au catalogue des variétés anciennes pour jardins amateurs. Et il



a également reçu le label "patrimoine rural 2000" par le ministère de l'agriculture.

Enfin en 2016, le chou de Saint-Saëns a fait son entrée au catalogue des produits de qualité et souvent oubliés de l'Arche du goût initié par Slow Food international (sauvegarde du patrimoine gastronomique).

Radis 'Violet de Gournay'

Variété ancienne de radis d'hiver, à longue racine à peau violacée et chair blanche et douce.



Cultivé au jardin partagé depuis 2 années, en plus des radis dégustés, des graines sont récoltées en fin de cycle de développement pour semis l'année suivante.

Les objectifs du jardin partagé d'Hérouville vous intéressent, rejoignez l'équipe de jardiniers.

Contact : adh-asso.pne@orange.fr



MUSIQUE EN BOUCLE



En juin 2024 Musiques en boucles a présenté son audition de fin d'année, de nombreux Hénouvillais sont venus applaudir nos élèves dans la salle Thomas Pesquet où il a régné une ambiance fort sympathique. Le pot de l'amitié a terminé cette soirée festive.

Le 10 janvier 2025 notre groupe de chanteurs vous invite à son 3ème concert du nouvel an, venez nous encourager.

Un nouveau professeur de batterie (musicien batteur professionnel) nous a rejoints, si vous avez envie d'essayer il y a des disponibilités.

Si vous avez aussi envie de chanter venez-vous joindre à notre petit groupe de chanteurs.

La présidente de Musiques en Boucles



Association Gymnastique et Danse d'Hénouville

Cette année notre association propose :

- 8 cours pour les adultes sur les activités de Renforcement musculaire, Pilates, Fit Balance, Yoga et Zumba.

- 2 cours pour les enfants en baby gym et danse moderne.

La plupart de ces cours sont complets.

Sur 2 de ces cours les inscriptions sont encore possibles.

**Pour tout
renseignement
n'hésitez pas
à contacter
un membre
du bureau :**

PLACES DISPONIBLES



ENFANTS EN PRIMAIRE

Danse Moderne

Mercredi : 10h30 - 11h30

**Silviane Borfiga
(trésorière)
06 89 08 56 29**

**Catherine Cayzele
(secrétaire)
06 23 72 22 97**

**Monique Chabardin
(membre)
06 83 92 03 83**



ADULTES

Zumba

Mardi : 18h20 - 19h20

**Fabienne Passilly
(présidente)
06 79 57 58 62
fabienne.passilly@
orange .fr**

Un cours d'essai gratuit pour chaque activité

APECHE

Voici une nouvelle année scolaire qui débute et avec elle de nouveaux projets mais aussi et surtout de nouveaux moments festifs pour tous les enfants de l'école Jean Ferrat.

Les enfants, venus très nombreux, ont pu profiter d'une soirée rien qu'à eux juste avant les vacances de la Toussaint : la boum d'Halloween ! Petits et grands étaient au rdv pour danser et s'amuser avec les copains. Avec bien entendu des bonbons... nous ne voulions pas être ensorcelés !

Les enfants seront invités à se déguiser de nouveau pour le traditionnel défilé dans les rues à l'occasion du carnaval qui aura lieu le samedi 01/03. Puis la fin de l'année scolaire sera marquée par la kermesse le samedi 21 juin, suivie de la boum des primaires le vendredi 27 juin.

L'APECHE propose également :

- une vente de chocolats avec Initiatives Chocolats pour Noël,
- une vente de galettes des rois en janvier prochain en partenariat avec la boulangerie de Saint-Pierre de Varengeville et
- un loto le dimanche 02 février 2025, où nous vous attendons nombreux à venir tenter votre chance

Si certains parents veulent nous rejoindre, même de façon ponctuelle, n'hésitez pas à nous contacter asso.apeche@gmail.com.



TENNIS CLUB HÉNOUVILLE : UNE NOUVELLE PAGE S'ÉCRIT !

Chers Hénouvillais,

Nous avons le plaisir de vous annoncer la **rénovation complète de notre court de tennis extérieur**, réalisée grâce au soutien précieux de la municipalité. Ce nouvel espace de jeu est maintenant prêt à accueillir tous les passionnés de tennis, des plus jeunes aux plus expérimentés.

L'école de tennis du club connaît un succès grandissant, avec de nombreux jeunes talents qui s'épanouissent et progressent chaque semaine. Nous sommes fiers de contribuer à la formation de ces futurs champions et de promouvoir le tennis au sein de notre belle commune.

Saviez-vous que, selon un rapport médical, la pratique des sports à raquettes, comme le tennis, peut réduire la mortalité de **47% toutes maladies confondues** et de **56% pour les ma-**



ladies cardio-vasculaires. De plus, le tennis est reconnu comme le sport numéro un pour allonger la durée de vie, avec une augmentation de 9,1% !

Pour information 2 exemples de tarifs : 152 € par an pour un couple sympathique ou 114 € par an pour 2 jeunes dynamiques !!! ... alors, n'hésitez pas !!! (Tarif dégressif pour les familles).

Pour de plus amples informations, consultez le site de la commune d'HÉNOUVILLE, rubrique "Associations", à l'adresse suivante : <http://www.henouville.fr/culture-et-loisirs/associations>

Une Séance découverte gratuite Pickleball est prévu pour TOUS le jeudi 16 Janvier 2025 de

18h à 20h à la salle Thomas PESQUET. Essayer, c'est l'adopter. Le Pickleball est un sport de raquette convivial qui se joue sur un terrain de badminton avec raquettes légères en bois.

Matériel de jeu prêté, chaussures de sport obligatoire.



LE RELAIS DES ARTS : UNE ACTIVITÉ RICHE



Une sortie culturelle a eu lieu le 24 Août 2024, 19 personnes d'Hénoувille et de Saint Martin de Boscherville ont participé.

Nous avons commencé par la visite commentée de l'exposition du peintre japonais HIRAMATSU Reij à Giverny. Après le déjeuner au château Gaillard, nous avons visité le château de Gailon, avec pour thématique son activité carcérale. Au retour, visite libre du jardin d'Acquigny où la pluie s'est invitée !

Le 13 octobre le Relais des Arts a coordonné une journée dans le cadre d'octobre rose au bénéfice de la ligue contre le cancer. 114 participants aux

deux randos. Cette année nous avons innové en fabricant de belles boucles d'oreilles en papier qui ont reçu un bel accueil.

Pour 2025, nous réfléchissons à proposer un programme plein de surprises...



14 JUILLET À HÉNOUVILLE

Depuis quelques années, pour fêter le 14 juillet, le CDF & le FIL DU TEMPS organisent un grand pique-nique sur le stade. C'est un vrai grand moment de convivialité où chacun apporte son repas et utilise le barbecue mis à disposition pour griller viande ou poisson. Au dernier pique-nique le beau temps était au rendez-vous et plus de 300 personnes y ont participé. Nous avons installé des tentes pour se protéger du soleil. Les enfants s'en sont donné à cœur joie dans les structures gonflables. Un ventre-glisse qui consiste à glisser à plat-ventre sur une piste arrosée a fait la joie de tous, ados ou plus jeunes.

Cet évènement étant très attendu et fréquenté de

tous, nous réfléchissons à une organisation sur la journée complète avec des stands de jeux pour tous, repas le soir, feu d'artifice ... Nous sommes ouverts à d'autres idées, contactez-nous.

Rendez-vous est pris pour le 14 juillet 2025 !



SANS TOIT, MAIS PAS SANS MOI

Revoilà l'automne avec son lot de pluie, vent, froid, neige ... Des personnes vulnérables ont besoin de nous tous. Comme l'an passé, à Hénouville et ses alentours, nous réitérons l'appel aux âmes sensibles qui veulent bien aider ces personnes fragiles en confectionnant des plats chauds chaque lundi à partir du 18 novembre jusqu'à la mi-janvier. Ensuite nous passerons le relais à d'autres bénévoles de Mont Saint Aignan. L'actualité est là pour nous rappeler que des personnes sont dans la précarité, certaines sont des travailleurs pauvres avec des enfants, des retraités modestes, des sans-abris... L'an passé, entre 200 et 300 repas ont été servis chaque lundi soir à Rouen.

Vous pouvez confectionner des plats chauds, donner des 1/2 bouteilles d'eau, des fruits, des crèmes-dessert... suivant vos possibilités et votre disponibilité. Nous fournissons des barquettes alu si vous le souhaitez. Précisez sur le dessus, au stylo, le type de plats à l'intérieur. Apportez-les, chauds, à la permanence qui se tiendra en mairie d'Hénouville tous les lundis de 18h00 à 18h30 de la mi-novembre à la mi-janvier. En majorité, le poisson, la viande de bœuf, le poulet ou même de simples plats de légumes sont demandés et aussi plus faciles à distribuer. Cela, afin de respecter les habitudes alimentaires de chacun et chacune. On peut quand même cuisiner quelques

plats avec de la viande de porc. Dans le but d'éviter le gaspillage, n'utilisez que des barquettes alu de 500ml maxi. Nous avons aussi besoin de chaussettes, de bonnets, de gants chauds, de couvertures ou de simples sacs à courses utiles pour transporter et protéger leurs quelques affaires.

Des hommes, des femmes et des enfants ont besoin de nous, nous pouvons les aider en leur apportant un peu de chaleur et de réconfort.

Merci d'avance pour votre générosité.

S.V.P. afin de faciliter notre organisation, appelez au préalable.

06 12 63 50 95



LA FÊTE SAINT MICHEL 2024

Le village a fêté sa Saint Michel comme à l'accoutumée le dernier week-end de septembre.

Le samedi, la foire à tout a enregistré de nombreux exposants. Le temps était frais mais relativement clément. Les visiteurs sont quand même venus, la foire à tout d'Hénoville est très appréciée car conviviale.

Cette année la messe de la moisson a été célébrée à 19h00 en notre église Saint Michel. Celle-ci compte beaucoup dans la tradition populaire. Les agriculteurs du village et des alentours se sont déplacés pour l'occasion et ont participé en prêtant des outils anciens pour la décoration de l'église. La municipalité, qui était présente, a fait restaurer un tableau ancien représentant la Piéta. Le prêtre l'a donc béni.

Vers 21h00 la retraite aux flambeaux a été suivie par une centaine d'enfants. Ils ont pu profiter du manège grâce aux tickets gratuits offerts par le CDF. Le traditionnel feu d'artifice a clôturé la soirée.

Le dimanche après-midi, à 15h30, dans la salle Thomas Pesquet, une troupe de 6 danseuses a exécuté un très beau spectacle avec tenues à paillettes. Entre chaque tableau, pendant le changement de costumes, les spectateurs ont pu danser. Le clou de ce spectacle a été le French-Cancan très attendu et très applaudi.

Les bénévoles du CDF s'activent pour animer le village en organisant diverses manifestations. Si vous avez des idées pour d'autres projets nous sommes à votre écoute pour étudier la faisabilité.



Le président et les membres du CDF



PETIT RETOUR SUR LA DYNAMIQUE ESTIVALE DU CLUB DE VOILE LE YCROUEN 76 !



Cet été le club de voile a vibré au rythme de nombreuses compétitions et de belles réussites, marquant une nouvelle fois son dynamisme et son ambition sur les plans d'eau français et internationaux.

Nos jeunes compétiteurs en dériveurs se sont illustrés lors de déplacements marquants. Cinq de nos minimes ont participé au Championnat de France en Open skiff à Cherbourg, représentant fièrement

les couleurs de notre club. A la Rochelle, ce sont 11 espoirs en ILCA qui ont pris le départ, démontrant leur talent et leur détermination. Quatre de nos régatiers ont également eu la chance de participer au Mondial Open Skiff à Arco en Italie, une compétition d'envergure internationale qui leur a permis d'acquérir une expérience précieuse et d'échanger avec des passionnés venus du monde entier.

Pendant les vacances de la Toussaint, un groupe d'adolescents a régaté à Hyères pour le National d'automne en ILCA et un groupe de plus jeunes en open skiff à Cavalaire pour l'open tour.

L'enthousiasme ne s'arrête pas là : notre équipe d'adultes en habitable s'est rendue à Cherbourg pour le Championnat de France en J80, une épreuve où elle a brillamment représenté le club.





Parmi nos membres, une jeune adhérente, Lise, prometteuse et assidue, s'entraîne actuellement au pôle France de Brest, une structure qui forme les sportifs de haut niveau en voile.

Le club a également renforcé ses liens avec le public. Nous avons proposé cet été des baptêmes de voile, organisés à Rouen, lors de la fête du fleuve et du village de la course du Figaro. Conquis par cette première expérience de navigation, ces nouveaux venus sont dé-

sormais impatients de s'investir dans la pratique de la voile. Le mercredi, une trentaine d'enfants se retrouvent sur l'eau pour s'initier ou se perfectionner, encadrés par notre équipe de moniteurs diplômés. Le samedi après-midi, 5 nouvelles adhérentes viennent renforcer l'équipe féminine.

Nous attendons avec impatience le classement national de fin d'année. A ce jour, nous avons l'honneur de faire partie du



top 10 des clubs français, une place que nous espérons maintenir voire améliorer. Nous vous donnons rendez-vous sur l'eau après la saison hivernale dès le mois de mars pour une nouvelle année pleine d'enthousiasme et de défis !

PORTRAIT D'UN JEUNE MARIN PASSIONNÉ : DE L'OPTIMIST À LA MÉDAILLE D'OR EN ILCA6

A seulement 18 ans, Pierre PARIS, notre Hénouvillais, navigue déjà depuis plus de dix ans et a conquis des podiums en Normandie. Ce jeune navigateur talentueux a découvert la voile à l'âge de 7 ans, en 2017, en montant à bord d'un optimist sur la Seine dans notre commune ! C'est sur ce petit dériveur monotype qu'il s'initie aux bases de la navigation et goûte à ses premières compétitions, développant rapidement son habileté et sa passion pour ce sport exigeant.

Rapidement il évolue vers l'Open Skiff, un dériveur plus rapide, avec lequel il participe à des compétitions régionales, nationales et même mondiales. Il se forge un palmarès en Normandie.

En 2023, après des années d'entraînement et de compétitions, il prend part au championnat de Normandie sur ILCA4 (anciennement appelé Laser 4.7) et décroche la médaille de bronze. L'année suivante, en 2024, il franchit une nouvelle étape en passant au dériveur ILCA6 (laser radial). Cette fois-ci, son talent et son travail acharné sont récompensés : il est sacré champion de Normandie et obtient la médaille d'Or. Au championnat

de France, qui se déroule à La Rochelle, il se hisse en milieu de tableau, un résultat encourageant pour un jeune marin !

Mais sa passion ne se limite pas à la compétition. Lors des mondiaux d'Open Skiff à Arco, en Italie, il se montre également pédagogue en encadrant les plus jeunes, leur transmettant son expérience et ses

connaissances. Il envisage maintenant de passer son diplôme de moniteur de voile pour partager sa passion avec d'autres.

Ce jeune Hénouvillais est un exemple de persévérance et d'engagement dans la voile, un sport qu'il espère fédérer auprès des jeunes et des adultes.





HÉNOUVILLE RANDO – SÉJOUR À BEG PORZ (FINISTÈRE) JUIN 2024

Cette année, notre séjour annuel nous a conduits une nouvelle fois vers le bord de mer et plus précisément en Bretagne. C'est en effet dans le Finistère que nous nous sommes tous retrouvés du 16 au 21 juin, hébergés par le Domaine de Beg Porz situé sur la commune de Moëlan sur Mer. Et nous étions nombreux cette année, finalement 43 participants, ravis de pouvoir partager ces quelques journées ensemble, entre randonnées, découvertes maritimes et moments de convivialité si nécessaires. Seul bémol, pour une fois la météo n'était pas de la partie, le temps pluvieux ayant perturbé nos déplacements, mais pas la bonne humeur du groupe.

Après notre arrivée le dimanche en fin de journée, le lundi matin fut consacré à une première randonnée depuis notre centre d'hébergement vers l'Île Percée, permettant de suivre la côte et de découvrir quelques belles chaumières dans les villages traversés. Notre centre étant situé sur la rive du Belon, le programme de l'après-midi consistait à remonter le sentier côtier puis de regagner notre point de départ

en suivant une boucle pour un total d'environ 8 km.

Le menu du deuxième jour était très alléchant : une traversée en bateau depuis le Domaine de Beg Porz pour débarquer de l'autre côté du Belon à Port Manec'h, avant d'entreprendre la remontée vers Pont-Aven en suivant le chemin de randonnée sur 13 km. C'est précisément ce jour-là que la pluie s'invita au programme, nous obligeant même à écourter le pique-nique du midi. En fin de journée, la découverte de Pont-Aven concluait cette journée très humide.

Le mercredi nous offrait la découverte d'une boucle dite des Deux Rias, toujours sous un ciel bien gris, mais offrant des paysages côtiers très fidèles à l'image du Finistère, sauvages et découpés, plongeant dans l'océan gris/bleu. L'après-midi nous permit de découvrir le charmant port de Doëlan, en suivant un parcours côtier nous permettant de le découvrir à la fois depuis sa rive droite et sa rive gauche. Une nouvelle fois le ciel un peu gris nous épargna mais réduisit notre horizon, dommage pour les photographes.

Enfin le menu du jeudi était consacré à une randonnée nous permettant de découvrir la Boucle des Chaumières, magnifiquement conservées au long des villages traversés, après avoir une nouvelle fois pu marcher le long des rivages bretons. Pour terminer, l'après-midi fut consacré à la visite de la ville close de Concarneau, pour une déambulation à travers cette cité fortifiée qui constitue le cœur historique de ce port bien connu. Un bel orage vint conclure ce séjour, confirmant que ce séjour 2024 resterait bien placé dans nos souvenirs sous le signe de la pluie et des nuages !

Malgré tout, ce sont de bons souvenirs qui resteront dans nos mémoires, mêlant à la fois la découverte de lieux dépaysants et d'agréables randonnées, ainsi que de bons moments d'échanges et de convivialités passés ensemble. En mai 2025 nous serons de nouveau dans le Finistère, à Bénodet, pour un séjour allongé d'une journée supplémentaire, les informations et les modalités d'inscription vous seront diffusées par les voies habituelles, ainsi que le programme et les prestations prévus.

MONTIGNY-LA VAUPALIERE RUNNING CLUB

Tout d'abord un grand merci à la commune d'Hénoville pour nous permettre d'être présent dans le bulletin municipal de la commune.

Présentation de notre club de running... mais pas que :

Fondé en 1993, le Montigny Running Club (nom de l'époque) avait pour vocation de réunir des passionnés(es) de course à pied et s'était lancé dans l'organisation d'une course annuelle : le DUATHLON de Montigny qui consistait à faire courir en duo un cycliste et un coureur à pied.

De belles années s'en suivirent avec des records de participants (déjà !) puis la fédération française de Triathlon mit un terme à notre célèbre course en refusant à ses adhérents de participer à une course organisée par la fédération française d'athlétisme.

Qu'importe, les dirigeants de l'époque ont rebondi et créé le premier trail de Noël en 2010 dans la forêt de Roumare.

300 participants pour la première édition et en 2023, 1800 coureurs/coureuses sur deux épreuves ce qui a fait du trail de Noël de Montigny l'un des plus gros trails de Normandie.

En 2017, nous avons sollicité la mairie de La Vaupalière pour bénéficier du gymnase municipal et avons associé le nom de la commune pour devenir : le Montigny La Vaupalière Running Club.

Dès lors, le club s'est développé en ouvrant une école d'athlétisme avec deux cours chaque mardi, à La Vaupalière pour les 7/9 ans de 16h50 à 18h00 et à Canteleu au stade M. DUPRE pour les enfants de 10 à 14 ans de 18h30 à 20h00. Ces deux cours sont dirigés par un entraîneur breveté d'état.

Pour les adultes, un entraînement chaque mardi à Canteleu de 18h30 à 20h00 sous la conduite d'entraîneurs diplômés. Les coureurs sont composés de routards (sur route) et de traileurs (tout terrain).

La course à pied...c'est bien mais il faut s'entretenir et c'est Marylène qui propose chaque mercredi de 18h30 à 20h00, au gymnase de La Vaupalière, des séances de PPG : Préparation Physique Générale. Ces séances ne sont pas réservées uniquement aux coureurs mais à toute personne qui cherche à se maintenir en forme !

Quant aux sportifs qui vieillissent et ne

peuvent plus courir, ils peuvent compter sur notre section marche qui va gambader deux fois la semaine : le jeudi avec un départ à 9h30 à la Mairie de Montigny puis également le samedi matin, même lieu, même horaire.

Le week-end est réservé aux sorties communes : le samedi à 9h30, footing/trail pour les adultes au départ de la mairie de Montigny et le dimanche, deux groupes pour une sortie trail avec les compétiteurs et un second groupe loisirs à allure modérée, 9h30 au départ de la mairie de Montigny.

Quelques beaux succès :

2022/2023 : notre équipe masculine de poussins devient championne départementale de cross.

2023/2024 : notre jeune athlète, Lissandro, décroche le titre de champion départemental de triathlon poussin.

2023/2024 : Un titre de champion de Normandie de Trail pour Yoann LEGOFF et l'Hénouvillaise Mathilde BARIL remporte le titre de Championne de Normandie de Trail

Mathilde qui est également notre seule féminine à s'être qualifiée pour la finale nationale du championnat de France de Cross en Mars 2024.

Une jeune Hénouvillaise sur les traces de Mathilde : Camille, cadette, s'est qualifiée pour la demi-finale du championnat de France de Cross en Février 2024. Un parcours très prometteur !

Le Montigny La Vaupalière Running Club recrute toujours de nouveaux adhérents et déjà nous avons été rejoints par de nouveaux Hénouvillais et nouvelles Hénouvillaises en septembre pour la saison 2024/2025 !

La course à pied ou la marche sont deux disciplines qui permettent de maintenir une bonne condition physique et un bon moral ! Venez essayer, vous serez toujours les bienvenus(es).

Le MVRC



MVRC - François Langlois



MVRC - François Langlois

GLANE AU FIL DES SAISONS



C'est un pari audacieux au service de la solidarité que de fabriquer et vendre uniquement le travail de nos mains à base principalement des fruits de la terre et des bois : cultiver, cueillir, glaner...

C'est à la fois exigeant et passionnant, et permet de regarder autrement la nature qui nous entoure.

Nous avons de la chance à Hénouville d'être bien entourés, au fil des saisons de suivre puis de voir éclore les fruits. Au printemps, nous allons cueillir les violettes, les fleurs de sureau, les roses. En été, nous cueillons les herbes folles pour les compositions florales puis les céréales en accord avec nos agriculteurs pour fabriquer des gerbes pour la fête de la moisson et le marché de Noël.

Entre temps au jardin, nous récoltons les framboises, le cassis, la rhubarbe, plus tard les pommes, les poires, les figues, les kiwis, les noisettes, les noix, les mûres etc selon un calendrier de récolte de plus en plus chamboulé par les éléments climatiques.

Toutes ces bonnes choses sont transformées en confitures, gelées, gourmandises puis conditionnées et décodées par une équipe dynamique et motivée qui travaille à la maison ou va en atelier à la Maison des Associations d'Hénouville.

Les ateliers sont des super moments de rencontre, d'amitié, de création et de recherche d'où l'on ressort enrichi et heureux. Chacun apporte sa pierre pour la réussite de nos objectifs : nous

sommes au service des enfants orphelins de la Maison Bangana de Niamey, au service du Foyer des cèdres à Saint Chamont et nous soutenons l'Oeuvre d'Orient pour les réfugiés des zones de conflit en Ukraine.



Le marché de Noël d'Hénouville constitue notre plus grosse activité avec la préparation des compositions florales, des plantes, des couronnes, des bougeoirs, des centres de table, des chocolats, et autres gourmandises et confitures.

La participation aux fêtes médiévales nous replonge dans une autre époque avec les couronnes de fleurs, des atours et des saveurs spécifiques où les plantes sont à l'honneur.

Cette fabrication artisanale et naturelle est très appréciée des consommateurs qui reviennent car ils aiment la qualité et l'originalité de nos produits ainsi que leur présentation.

L'année 2024 a été chargée avec notre participation à 13 manifestations dont 3 à Hénouville et 10 en extérieur.

Nous remercions toutes les personnes qui nous soutiennent pour assurer les déplacements ou par des dons de pots à confiture et autres petites délicatesses. Nous remercions tout particulièrement la municipalité pour l'utilisation de la Maison des Associations et pour son soutien logistique. Nous apprécions les soutiens d'autres associations comme le Relais des Arts, Au fil du temps, le Comité des Fêtes.

Nous fêtons cette année la 42ème année de notre action solidaire. Si son concept est exigeant, il a fait ses preuves, il a permis de sauver des vies, de créer des structures de soins et d'accueil grâce à l'action des pionniers avec lesquels nous avons cheminé. Des

jeunes ont pu préparer leur avenir dans leur pays et des familles éprouvées ont été soutenues. Ces pionniers ont donné l'élan et ont maintenu leur soutien jusqu'au bout car l'action solidaire est source de jouvence

Nous n'oublions pas les familles Leguen, Ade, Simon, Lefrançois, Carpentier, Yvette Hemery, Christian Fleury, Michèle Kieffer etc.

Yvette DUFOUR
Présidente HAS

CALENDRIER 2025 DES MANIFESTATIONS

Mardi 7 janvier	AG Hénouville Actions Solidaires – 14h30 – Salle Polyvalente
Jeudi 9 janvier	Vœux de la municipalité – 18h30 – Salle Polyvalente
Vendredi 10 janvier	Concert du nouvel an – Musiques en Boucles – 20h30 – Salle Polyvalente
Dimanche 12 janvier	Galette – Hénouville Rando – 10h – Salle Polyvalente
Vendredi 17 janvier	AG Comité des Fêtes – 20h30 – Salle Polyvalente
Samedi 18 et dimanche 19 janvier	Jeux gonflables pour les enfants – 14h à 18h – Salle Polyvalente
Mercredi 22 janvier	AG Hénouville Rando – 18h – Salle Polyvalente
Dimanche 2 février	LOTO – APECHE – 14h – Salle Polyvalente
Jeudi 6 février	AG Au Fil du Temps – 18h – Salle Polyvalente
Dimanche 16 février	Thé dansant – Musiques en Boucles – 14h – Salle Polyvalente
Samedi 1er mars	CARNAVAL – APECHE – 14h
Mercredi 5 mars	Gouter des aînés – 15h – Salle Polyvalente
Samedi 8 mars	Soirée dansante – Comité des Fêtes – 19h30 – Salle Polyvalente
Samedi 22 mars	AG + Soirée dansante – Danse de salon – 19h – Salle Polyvalente
Dimanche 23 mars	Foire à tout – Comité des Fêtes – Salle Polyvalente
Jeudi 27 mars	Repas Hénouville Actions Solidaires – 12h – Salle Polyvalente
Jeudi 3 avril	Repas – Au Fil du Temps – 12h – Salle Polyvalente
Jeudi 8 mai	Cérémonie commémorative du 8 mai à 11h45
Samedi 21 juin	Kermesse de l'école
Vendredi 27 juin	*BOUM des primaires – APECHE – 16h30 / 21h – Salle Polyvalente *Concert de fin d'année – Musiques en Boucles – 20h30 – Salle Polyvalente
Samedi 28 juin	*Soirée dansante – Danse de Salon – 19h – Salle Polyvalente *Cyclogourmande – Au Fil du Temps – 9h / 19h – Maison des associations
Lundi 14 juillet	Fête Nationale – Comité des fêtes et Au Fil du Temps – Pique-nique – 12h – Pôle sportif
Vendredi 5 septembre	Forum des associations – 16h30 / 19h30 – Salle Polyvalente
Vendredi 12 septembre	AG APECHE – 20h – Maison des associations
Dimanche 21 septembre	Thé dansant - Musiques en Boucles – 14h – Salle Polyvalente
Samedi 27 septembre et Dimanche 28 septembre	Fête du village – Foire à tout – Salle Polyvalente Fête Saint Michel – Fête foraine – Rue du stade - Comité des fêtes
Du 29 septembre au 5 octobre	Semaine Bleue
Jeudi 2 octobre	Vidéo dinatoire – Au Fil du Temps – 16h – Salle Polyvalente
Dimanche 12 octobre	Octobre Rose – Randonnée - Maison des associations / Cours de la mairie
Vendredi 17 octobre	BOUM des primaires – APECHE – 16h30 / 21h – Salle Polyvalente
Dimanche 26 octobre	Repas des aînés – CCAS - 12h – Salle Polyvalente
Samedi 8 novembre	Soirée Hénouvillade – Comité des fêtes – 19h30 – Salle Polyvalente
Mardi 11 novembre	Cérémonie RDV à 11h45 au monument aux morts d'Hénouville (Église), qui sera suivie d'un vin d'honneur à la salle polyvalente
Samedi 15 novembre	Soirée dansante – Danse de Salon – 19h – Salle Polyvalente
Samedi 15 et dimanche 16 novembre	Exposition artistique – Relais des Arts – 14h / 18h – Salle Polyvalente
Samedi 6 et dimanche 7 décembre	Marché de Noël – Comité des fêtes et Hénouville Actions Solidaires – Salle polyvalente
Vendredi 12 décembre	Arbre de Noël - Jardin d'éveil – 19h – Salle Polyvalente
Samedi 13 décembre	Accueil des nouveaux habitants et mise à l'honneur des médaillés du travail – 11h – Salle Polyvalente



Il n'y a pas
que les chiens
qui marchent
à 4 pattes...
pensez-y !

Déjections canines :
ramassez-les !

Avec le
soutien
du CME

